



## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1333**

**AVIS PUBLIC** est donné par les présentes que :

1. Lors de sa séance du 20 novembre 2023, le conseil a adopté le règlement suivant:

**RÈGLEMENT NUMÉRO 1333 ORDONNANT DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU POSTE DE POMPAGE INDUSTRIEL SITUÉ SUR L'AVENUE DE LA GARE AINSI QUE DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CONDUITE DE REFOULEMENT INCLUANT LES SERVICES PROFESSIONNELS ET L'ACQUISITION DE TERRAINS ET DÉCRÉTANT À CES FINS UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 10 930 000 \$**

2. Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter lors d'une procédure d'enregistrement tenue du 4 au 8 décembre 2023 et il a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 1<sup>er</sup> février 2024.
3. Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.
4. Ce règlement peut être consulté sur le site Web de la Ville au <https://mascouche.ca/mairie/avis-publics/>.

Donné à Mascouche, le 8 février 2024.

La greffière et directrice des services juridiques,

***Original signé par***

Me Nathalie Bohémier  
[greffe@mascouche.ca](mailto:greffe@mascouche.ca)